

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DANS LE DEUIL PÉRINATAL

- MATHILDE EDMOND-MARIETTE MINOTON, *PRÉSIDENTE DE ZÉT WAL AN SYËL*
- GLADYS MARIE-FLORINE, *PSYCHOLOGUE*

POINTS À RETENIR

1. LE DEUIL PÉRINATAL DÉPASSE LES DÉFINITIONS STRICTES DE L'OMS.

LA DÉFINITION INTERNATIONALE (JUSQU'AU 7^e JOUR DE VIE) NE REFLÈTE PAS L'EXPÉRIENCE VÉCUE DES PARENTS, QUELLE QUE SOIT L'ÂGE GESTATIONNEL.

2. LE STATUT JURIDIQUE DU FŒTUS OU DU NOUVEAU-NÉ CONDITIONNE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

AVANT 15 SA : « PIÈCE ANATOMIQUE ».

À PARTIR DE 15 SA : ENFANT NÉ SANS VIE.

NÉ VIVANT ET VIABLE : PERSONNALITÉ JURIDIQUE.

3. LA DOULEUR PARENTALE N'EST PAS DÉTERMINÉE PAR LE STATUT LÉGAL.

LA LOI CLASSE, MAIS LES ÉMOTIONS PARENTALES NE SUIVENT PAS CES CATÉGORIES.

4. L'ACTE D'ENFANT SANS VIE REPOSE SUR UN CERTIFICAT D'ACCOUCHEMENT.

INDISPENSABLE MÊME A POSTERIORI ; PAS DE DÉLAI LÉGAL POUR LA DÉCLARATION.

5. DEPUIS 2008-2009, LES DÉMARCHES SONT PLUS INCLUSIVES.

PAR EXEMPLE : UN COUPLE SANS ENFANT PEUT RECEVOIR UN LIVRET DE FAMILLE APRÈS UN ENFANT NÉ SANS VIE.

6. LES REGISTRES HOSPITALIERS JOUENT UN RÔLE SANITAIRE MAJEUR.

ILS ALIMENTENT LES STATISTIQUES INDISPENSABLES AU SUIVI NATIONAL DU DEUIL PÉRINATAL.

7. LE DEVENIR DU CORPS DOIT ÊTRE EXPLIQUÉ AVEC TACT ET CLARTÉ.

FUNÉRAILLES POSSIBLES, DÉLAIS, PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE, RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT EN CAS D'ABSENCE DE CHOIX PARENTAL. AIDE DE ZÉT WAL AN SYËL SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

8. LE CHOIX DES PARENTS DOIT ÊTRE RESPECTÉ SANS JUGEMENT NI AUTOMATISME.

PROPOSER, EXPLICITER, ACCOMPAGNER, MAIS NE RIEN IMPOSER. NE PAS FAIRE DE PROJECTION.

9. L'ENTOURAGE JOUE UN RÔLE CRUCIAL DANS LES DÉMARCHES.

LE PROFESSIONNEL DOIT INFORMER, RÉPÉTER SI NÉCESSAIRE, ORIENTER ET PASSER LE RELAIS.

10. LE RÔLE DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ EST ESSENTIEL.

IL EST LE PREMIER REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ QUI DONNE DU SENS ADMINISTRATIF À CE QUE LA FAMILLE EST EN TRAIN DE VIVRE.

ORIENTATION VERS ASSOCIATIONS LOCALES/NATIONALES (SPAMA, SOUVENANCE, EMPREINTES, ZAS...), GROUPES DE PAROLE, ASSISTANTE SOCIALE.

POINTS À RETENIR

PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE :

PRÉSENCE SANS JUGEMENT : LE RÔLE DU PROFESSIONNEL EST AVANT TOUT D'ÊTRE UN SOUTIEN EMPATHIQUE, PAS DE DONNER DES RÉPONSES TOUTES FAITES.

LANGAGE SIMPLE ET DIRECT : UTILISER DES MOTS CLAIRS, ÉVITER LE JARGON MÉDICAL, RESPECTER LA SENSIBILITÉ DES PARENTS.

DONNER DU TEMPS : NE PAS "FORCER" LES DÉCISIONS OU LES EXPLICATIONS. LAISSER LES PARENTS AVANCER À LEUR RYTHME, LEUR RAPPELER QU'ILS PEUVENT CHANGER D'AVIS DANS LES DÉLAIS IMPARTIS (PAR EXEMPLE SUR LES DISPOSITIONS FUNÉRAIRES)

ENCOURAGER LE DEUIL MÉMORIEL : INVITER À PARLER DU BÉBÉ, PARTAGER DES SOUVENIRS, RECONNAÎTRE SA PLACE COMME PARENT — CELA PEUT AIDER À DONNER DU SENS AU VÉCU.

PRENDRE SOIN DE SOI : POUR ACCOMPAGNER EFFICACEMENT, IL EST AUSSI IMPORTANT QUE LE PROFESSIONNEL PRÉSERVE SA PROPRE SANTÉ ÉMOTIONNELLE.

POUR ALLER PLUS LOIN (BIBLIOGRAPHIE, FILMS, PODCASTS, FORMATIONS, ETC.)

- CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE DGCL/DACS/DHOS/DGS/DGS/2019/182 DU 19 JUIN 2019 RELATIVE À L'ENREGISTREMENT À L'ÉTAT CIVIL DES ENFANTS DÉCÉDÉS AVANT LA DÉCLARATION DE NAISSANCE ET DE CEUX POUVANT DONNER LIEU À UN ACTE D'ENFANT SANS VIE, À LA DÉLIVRANCE DU LIVRET DE FAMILLE, À LA PRISE EN CHARGE DES CORPS DES ENFANTS DÉCÉDÉS, DES ENFANTS SANS VIE ET DES FOETUS
- PHILIPPE CHARRIER, GAËLLE CLAVANDIER, « PETITES DÉPOUILLES : LE SORT DES FOETUS ET MORTS-NÉS », COMMUNICATION, 2015, PAGES 117 À 119
- MARIE-JOSÉ SOUBIEUX, « LE FOETUS HUMAIN : STATUT, COMPÉTENCES ET ASPECTS JURIDIQUES », CHAPITRE 3, LE DEUIL PÉRINATAL : CLINIQUE, PRATIQUES ET DISPOSITIFS THÉRAPEUTIQUES, COLLECTION LES ÂGES DE LA VIE, 2020, PAGES 19 À 25
- SITES INSTITUTIONNELS : CAF, CGSS, SERVICE PUBLIC
- ZÉT WAL AN SYËL, GUIDE ET REPÈRES DU PARENT ENDEUILLÉ, 2022, 48 PAGES

CONTACTS OU PERSONNES RESSOURCES

MATHILDE EDMOND-MARIETTE MINOTON : MATHILDE@ZETWALANSYEL.COM
GLADYS MARIE-FLORINE : GLADYS.MARIEFLORINE@GMAIL.COM